

PIECES A FOURNIR

en vue d'obtenir l'autorisation de pratiquer la **vente à emporter** de boissons alcoolisées à partir d'un LOCAL FIXE

Lors du dépôt de la demande

EXPLOITATION PERSONNELLE	SOCIETE
<p><u>I. Concernant le DEMANDEUR</u></p> <p>a) Copie de la carte d'identité (Recto-Verso) <u>ou</u> du passeport <u>ou</u> du titre de séjour en cours de validité précisant que son titulaire est autorisé à travailler en France, du <u>demandeur</u></p> <p>b) Extrait récent du registre de commerce (K BIS)</p>	<p><u>I. Concernant le DEMANDEUR</u></p> <p>a) Copie de la carte d'identité (Recto-Verso) <u>ou</u> du passeport <u>ou</u> du titre de séjour en cours de validité précisant que son titulaire est autorisé à travailler en France, du <u>demandeur et des associés</u></p> <p>b) Copie des Statuts enregistrés de la Société</p> <p>c) Procès-Verbal d'Assemblée nommant la Gérance (La Direction) avec enregistrement si la nomination n'est pas précisée dans les statuts.</p> <p>d) Extrait récent du registre de commerce (K BIS)</p>
<p><u>II. Concernant les LOCAUX</u></p> <p>- Copie du bail commercial précisant la vente d'alcools dans la destination des lieux. A défaut de cette précision, il convient de fournir également :</p> <p>→ Soit un avenant au bail précisant la vente d'alcools dans la destination des lieux</p> <p>→ Soit une lettre d'accord du propriétaire (ou bailleur)</p> <p>- Copie de l'Acte de vente enregistré du fonds de commerce</p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p>- Titre de Propriété</p>	<p><u>II. Concernant les LOCAUX</u></p> <p>- Copie du bail commercial précisant la vente d'alcools dans la destination des lieux. A défaut de cette précision, il convient de fournir également :</p> <p>→ Soit un avenant au bail précisant la vente d'alcools dans la destination des lieux</p> <p>→ Soit une lettre d'accord du propriétaire (ou bailleur)</p> <p>- Copie de l'Acte de vente enregistré du fonds de commerce</p> <p style="text-align: center;"><u>OU</u></p> <p>- Titre de Propriété</p>
<p>Préciser le cas échéant si le propriétaire précédent possédait une licence à emporter d'alcools et joindre une copie de la licence</p>	
<p><u>LE BUREAU 110B EST SITUE EN SECTEUR SECURISE.</u></p> <p>Pour y accéder il conviendra de se présenter à l'huissier au rez-de chaussée qui, en échange d'une pièce d'identité, vous délivrera un badge d'accès</p>	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Préfecture
Direction de l'Administration Générale
Bureau de la Réglementation

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER
UNE LICENCE DE VENTE A EMPORTER D'ALCOOL DANS UN LOCAL FIXE**

A adresser à l'attention de Mme DORSCH
(Bureau n° 110B - Tél. 03.88.21.61.98)
(Réception du public du lundi au jeudi de 9H00 à 11H30)
5 Place de la République
67073 STRASBOURG CEDEX

Je soussigné(e)

Nom née (nom de jeune fille)

Prénoms

demeurant à

N° rue

Né le à

Tél : adresse mail

Nationalité

Agissant en qualité de Gérant de la Sté

Autre (à préciser).....

1. Propriétaire du fonds des murs

2. Locataire du fonds des murs

sollicite l'autorisation d'exploiter une licence permettant de pratiquer la vente à emporter de :

- vins, bières (petite licence à emporter)
- eaux-de-vie, alcools et spiritueux (licence à emporter)

dans le magasin (activité et enseigne)

sis à N° rue

..... Tél :

Je certifie sur l'honneur exacts et conformes les renseignements portés sur la présente demande.

STRASBOURG, le
(signature)